



△ C.D.E 29 △

## **Assemblée Générale ordinaire du CDE 29**

**Exercice 2023-2024**

**Jeudi 28 novembre 2024, à Chateaulin**

### **Exercice 2023-2024**

- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport Financier
- Projet associatif 2024/2025
- Questions diverses

### **Le Conseil d'Administration du CDE 29 est composée de :**

Haude GELEBART, Présidente  
Maxime CHATEAU, Secrétaire Général  
Gwénaëlle GLOANEC, Trésorière  
Olivier DANION, président du CDTE 29  
Luc CAHIER  
Fabrice COUSSIÈRE  
Kevin GOURRET  
Gilles PENFORNIS,  
Laurence MICHELET, invitée permanente

### Présidents de Commissions :

Attelage : Michel Porret  
CCE : Annick Lucas Barnes  
CSO : Maxime Chateau  
Dressage : Anne Laurence Velly  
Endurance : Gilles Penfornis  
Equifun : Stéphanie Houart  
Equi Handi : Fabrice Gakière  
Hunter : Haude Gélébart  
Nouvelles disciplines : Margaux Sousset  
Tourisme équestre : Olivier Danion  
Championnats et secrétariat : Laurence Michelet

## **Rapport moral**

Au 31 08 2024, le CDE 29 comptait 131 adhérents (124 l'année dernière) dont 86 membres actifs (cotisation Club).

Avec un total de 8843 licenciés, on constate une baisse très nette du nombre de licences (9341 en 2023, - 5.33%), après 1 année de stagnation (2023) et 2 années de forte hausse (+ 5.35% en 2021, +8.9% en 2020). Pour information, la baisse est de 3.98% au niveau national.

Pour rappel, les montants des subventions FFE et CDOS sont liées au nombre de licences.

Comme indiqué dans le projet associatif, le CDE 29 a centré ses actions sur la formation des enseignants.

La page Facebook du CDE 29 est mise à jour très régulièrement (906 abonnés)

Le CDE 29 remercie ses fidèles partenaires, la sellerie Equ'Attitud, le produits Cavasso et les aliments Horse Breed

## Rapport d'activités 2023/2024

### Formation des enseignants, 3583.69€ (3707.40€ en 2022/2023) :

- Maintien de l'aide à la formation des enseignants diplômés (80€/ an hors kms), 4 demandes, 240€
- Suite au succès du stage de 2022, un nouveau stage « fonctionnement et préparation physique du cavalier », avec Laurent Mézailles, a été organisé les 4 et 5 décembre à l'équipôle. 15 stagiaires, 1182€.
- Stage « Lancez l'activité Mountain Trail dans votre structure », avec Cyrielle Ballé, le 23 février à l'Equipôle, 11 stagiaires, 601€.
- Stage « préparation mentale des cavaliers », avec Maylis Aguesse, le 15 février à Chateaulin, 11 stagiaires, 838€
- Stage « découverte du Tir à l'arc », avec Julien Le Martelot, le vendredi 22 mars à l'Equipôle, 11 stagiaires, 723€, dont achat de 2 arcs et flèches, revendus ensuite

### Soutien à la pratique 12010.76€ (14115.20€ en 2022/2023) :

- **Attelage : 352€** (1070€ en 2023) **Michel Porret**  
Poursuite de l'aide aux meneurs Finistériens participant aux stages organisés en Finistère par le CREB, (30€/stage environ), 352€  
Il n'y a pas eu de Championnats du Finistère, mais les Championnats de Bretagne ont eu lieu à l'équipôle en juin  
Le circuit départemental a été annulé, faute de suffisamment de concours organisés
- **CCE : 994.25€** (838€ en 2023) **Annick Barnes**  
Aide à l'organisation des Championnats 300€ si officient un chef de piste et un juge chacun de niveau minimum candidat national + 13 podiums (544.45€), et aide de 50€ par officiel non Club. 150€ (6 et 7 mai à l'Equipôle).
- **CSO : 4671.33€** (4690.66€ en 2023) **Maxime Chateau**  
Challenge du Léon, 600€  
Challenge Poons'n'Club, 600€  
Challenge Amateur Pen ar Bed 1075€.  
Soutien au Challenge Amateur 1, 2 et 3 lors l des Championnats du Finistère (500€)  
Soutien de 450€ au Circuit Régional Amateur mis en place par le CREB (mutualisé avec les 4 CDE), dont 2 dates en Finistère, Plobannalec les 20 et 21 avril (championnats) et Brest Equitation le 2 juin  
Achat des 24 Podiums des 3 Championnats, (14 avril, 20 et 21 avril et 2 juin), 1447€.
- **Dressage : 1893.76€** (1691.12€ en 2023) **Anne-Laurence Velly**  
Prise en charge directe de la location de la lisse de l'Equipôle, lors de concours « à domicile » 50€.  
Le challenge mis en place sur tous les concours Finistériens a été subventionné à hauteur de 687.50€.  
Aide de 300€ attribuée aux organisateurs des Championnats du Finistère (30 et 31 mars à l'Equipôle puisque des épreuves Amateur étaient programmées +50€ par officiel non club (maximum 300€) +12 podiums 477€
- **Endurance : 720€** (807.16€ en 2023) **Gilles Penfornis**  
Poursuite du projet « Osez l'endurance en club ». Une aide de 10€ par 1er engagement d'un cavalier en épreuves Club 4, 3 et 2 est attribuée aux centres équestres engageurs, 19 demandes 190€ (16 en 2023).  
Une étude sera faite sur les réengagements des cavaliers ayant bénéficié de cette aide.  
Aide de 300€ à l'organisation des Championnats du Finistère et achat des 8 podiums, 230€ (7 avril à Plounevez Lochrist)
- **Equifun : 1005€** (665.38€ en 2023) **Stéphanie Houart**  
Poursuite du challenge labellisé circuit départemental, avec un cahier des charges qualitatif pour les organisateurs, 585€ + 9 Podiums 420€ (21 avril à Plabennec)
- **Hunter : 513.04€, Haude Gélébart**  
Poursuite du Challenge départemental (250€), en partenariat avec le Challenge Régional CREB / Equ'Attitud, et achats des 6 podiums 229€ (8 mai à Brest Equitation)

- **Nouvelles disciplines : 660€** (503.70€ en 2023) **Margaux Sousset**  
Organisation d'un Championnat Ride and Run, le 26 mai 2023, à Guilers Equitation, 264€.  
Organisation de Championnats Mountain trail et Equifeel, le 9 avril à Gouesnac'h (Happyfield), 396€
- **Tourisme Equestre : 1401€ Olivier Danion**  
Le CDE 29 reverse désormais directement la subvention de 1€/licence au CDTE 800€, et toujours une partie de la subvention de fonctionnement du Conseil Départemental (601€), ce dernier ne souhaitant pas subventionner le tourisme équestre.
- **Championnats : Laurence Michelet (7129.92€ au total, répartis sur les différents postes des disciplines)**  
Le CDE assume l'une des missions que la FFE lui a dévolu, à savoir l'aide à l'organisation des 12 championnats départementaux (95 podiums). Toutes les dates validées sont sur le site internet du CDE 29.
  - Rédaction des règlements et cahiers des charges,
  - Distribution d'une médaille, une plaque et un flot aux 3 premiers, ainsi qu'un trophée au Champion.
  - Aide financière (sous conditions) à l'organisation pour l'Attelage, le CCE, le Dressage et l'Endurance
  - Mise en place des Circuits départementaux 2023 (épreuves Club coefficient 2 FFE), en Attelage et Hunter.

## **Bilan Financier 2023/2024**

En 2023/2024, le C.D.E. 29 présente **un compte de résultat déficitaire de 915.37€** (5598.21€ en 2022/2023) (**autofinancement**).

Cela s'explique par la volonté des élus de soutenir d'avantage la pratique, en puisant dans l'épargne (16000€ sur le Compte sur Livret au 31 08 2024).

### **Le montant des recettes en 2023-2024 est de 16594.58€** (20408.38€ l'année précédente)

Ce montant inclue 915.37€ d'autofinancement, sur décision du conseil d'administration en début d'année.

- Reversement 1€ licences de la FFE, 9344€ (contre 9328€ en 2022/2023)
- Subvention CDOS, 2493€ (2417€ en 2021/2022)
- L'Agence Nationale du Sport, a versé une aide de 1600€, pour 2 projets : la journée de rencontres Equi-Handi et la mise en lumière de nouvelles disciplines : Equifeel, Mountain Trail, Ride and Run, Ride and Bike, Equifun
- Le CDE 29 a également reçu du CDOS 29 595.20€ d'aide à l'organisation de stages enseignants
- La PAF pour l'utilisation des chronomètres a rapporté 700€ (835€ précédemment)
- Intérêts livret : 448.33€

### **Le montant des dépenses en 2022-2023 est de 17509.95€** (20408.38€ en 2021/2022)

Voir le détail sur le document compte de résultat, en annexe

## **Projet associatif 2024-2025**

Le compte épargne détenant 16000€ au 31 08, le CDE 29 mettra à nouveau en place plus d'actions cette année, dont un effort supplémentaire en faveur de la formation des enseignants.

Un autofinancement de 2470€ est budgété au prévisionnel de 17508€.

- **Formation : 2340€**
  - Maintien de l'aide à la formation des enseignants diplômés (80€/ an hors kms).
  - Organisation d'un stage chefs de piste CSO Club, avec Vincent Molard à l'équipôle
  - Organisation d'un stage enseignants « mise en place de la Voltige dans votre structure »
  - Organisation d'un stage enseignants « initiation au parage », avec Philippe Charloto, le 23 janvier 2025

- Organisation d'une formation PSC I à Chateaulin  
Les formations mises en place par le Cde 29 sont gratuites pour les enseignants finistériens diplômés et en activité, et au tarif de 25 à 50€ pour tous les autres participants.

- **Attelage : 1150€**,
  - Poursuite de l'aide aux meneurs Finistériens participant aux stages organisés en Finistère par le CREB, (30€/stage environ), 500€
  - Aide à l'organisation des Championnats 300€ + podiums 350€ (14 et 15 juin 2025 à l'Equipôle, ACMFR).
- **CCE / Derb'Eventing : 850€**
  - Aide de 150€ aux organisateurs de concours et participation aux frais de défraiement des officiels Bretons si officient un chef de piste **et** un juge, chacun de niveau minimum candidat national (50€ par ODC non club, un remboursement /an/organisateur).
  - Aide de 300€ à l'organisation des Championnats, et participation aux frais de défraiement des officiels Bretons si officient un chef de piste **et** un juge, chacun de niveau minimum candidat national (50€ par officiel non club, 4 maximum) + podiums 400€ (24 et 25 mai à l'Equipôle, Cheval Loisirs).
- **CSO : 4650€**
  - Une enveloppe de 600 € est réattribuée au Challenge du Léon, aide éventuelle pour le nouveau challenge Gwenn Ha Du
  - L'aide au challenge Amateur Pen ar Bed est maintenue à 1100€.
  - Soutien de 450€ au Circuit Grand Régional Amateur mis en place par le CREB (mutualisé avec les 4 CDE), dont 2 dates en Finistère.
    - 24 podiums des 3 Championnats, (11 mai CSO Club au CE de Carhaix, 8 juin CSO Poney CE Le Trèfle, 20 au 22 juin CSO Am/Pro à l'équipôle, FE Cheval Loisirs).
  - Le soutien au Challenge Amateur durant les Championnats du Finistère (500€) ne concernera à nouveau que les niveaux Am 1, 2 et 3.
- **Dressage : 1700€**
  - Le challenge mis en place sur tous les concours Finistériens sera à nouveau subventionné à hauteur de 600€.
  - Prise en charge directe de la location de la lisse de l'Equipôle (50€), lors de concours « à domicile ».
  - Une aide de 300€ sera attribuée aux organisateurs des Championnats du Finistère (5 et 6 avril à l'Equipôle, Ecurie de Coatelan) si des épreuves Amateur sont programmées, et participation aux frais de défraiement des officiels Bretons si officient 2 juges minimum, chacun de niveau minimum candidat national (50€ par officiel non club, 5 maximum) + podiums 400€
- **Endurance : 720€**
  - L'opération « Osez l'endurance en club » est reconduite. Une aide de 10€ par 1<sup>er</sup> engagement d'un cavalier en épreuves Club 4, 3 et 2 sera attribuée aux centres équestres engageurs. 200€.
  - Aide de 300€ à l'organisation des Championnats du Finistère + podiums, (28 septembre à Hanvec)
- **Equifun : 1005€**
  - Poursuite du challenge mis en place il y a plusieurs années, 500€.
  - + podiums (27 avril à Gouesnac'h, écurie de l'Etoile).
- **Hunter : 510€**
  - Poursuite du Challenge départemental (250€), en partenariat avec le Challenge Régional Podiums

- **Nouvelles disciplines : 520€**
  - Achats des podiums du Championnat Ride and Run, le 18 mai à Guilers Equitation (subvention ANS).
  - Achats des podiums des Championnats Mountain trail et Equifeel, le 6 avril à Gouesnac'h (Happyfield),
- **Tourisme Equestre : 1401€**
  - Le CDE 29 reverse désormais directement la subvention de 1€/licence au CDTE (800€), et toujours une partie de la subvention de fonctionnement du Conseil Départemental (601€), ce dernier ne souhaitant pas subventionner le tourisme équestre.
- **Championnats :**

Le CDE continue d'assumer l'une des missions que la FFE lui a dévolues, à savoir l'aide à l'organisation des 12 championnats départementaux.

Distribution d'une médaille, une plaque et un flot aux 3 premiers, ainsi qu'un trophée au Champion (Quimper gravure). Toutes les dates validées sont sur le site internet du CDE 29.

Réactualisation des règlements et des cahiers des charges, et aide financière à certains organisateurs.
- **Frais de fonctionnement : 980€**

Réunions, assurances, cotisations, frais bancaires et postaux, fournitures de bureau et impressions
- **Charges exceptionnelles : 1000€**

Haude Gélébart, présidente



Maxime Château, secrétaire général

